

Dimanche 31 octobre 2010 - Réformation

Romains 3/21-28

Jean Hadey – Brumath

L'homme est justifié par la foi » ! Evoquer, un jour de Réformation, la redécouverte de Luther n'a rien d'original. Evoquer le passé, ce n'est pas en vivre. Les quelques lignes denses de l'apôtre posent au contraire le fondement d'une vie chrétienne dans le monde tel qu'il est.

Contexte

Romains est l'épître la plus sereine de Paul, la moins liée aux difficultés immédiates d'une communauté naissante. Paul s'adresse à une église qu'il n'a pas fondée, dont il espère une aide pour sa mission. Il lui présente donc de manière construite ce qui, à ses yeux, détermine la vie concrète des chrétiens dans la société où ils vivent. Ce qui n'empêche pas son exposé d'aborder une question brûlante pour l'Eglise de son temps : les rapports entre chrétiens d'origines religieuses et culturelles opposées, Juifs et non-juifs.

Dans ce qui précède, Paul s'est attaché à montrer que malgré ces différences, les uns et les autres sont dans la même situation sans issue devant Dieu : pécheurs soumis à la colère de Dieu. La seule issue, pour les uns comme pour les autres, c'est une intervention de Dieu laissant parler sa grâce, une grâce que nul n'est en mesure de « mériter ». Mais l'intervention de Dieu en Christ crée une situation nouvelle, qui met les uns et les autres sur un pied d'égalité.

Détails

Mais maintenant : marque précisément la rupture avec la situation des humains devant Dieu avant son intervention en Christ. Dieu fait « du neuf », un « neuf » absolu qui bouleverse toutes les réalités antérieures.

La justice de Dieu a été manifestée; Il s'agit ici d'un fait historique unique et irréversible à partir duquel la vie chrétienne est devenue possible.

Par la foi en Jésus Christ (TOB, Segond, Colombe...) Cette traduction habituelle ne s'impose pas. « *Par la foi (fidélité) du Christ* » est tout aussi correct et explique pourquoi l'apôtre précise : « *pour tous ceux qui croient* ». Et cette « *fidélité du Christ* » implique qu'il n'est pas simplement « *victime expiatoire* ».

Tous sont gratuitement justifiés par sa grâce : la justification est un fait acquis, présent pour qui croit et n'a pas à être obtenue. De même que

La délivrance : (ou rédemption) qui évoque la libération de l'esclave par le paiement – par lui-même !- de son « *prix* » Lié au Christ par la foi, le chrétien est déclaré juste par Dieu et libéré de toutes ses entraves passées (idolâtrie, fautes de toutes sorte, et loi mal comprise et détournée de sa fonction de guide vers Dieu). Mais « *en Christ* », il vit selon le Christ qui détermine ses actes et ses pensées.

D'expiation par son sang : le terme grec employé ici ne se retrouve qu'en Hébreux 9/5 et désigne dans la LXX le couvercle de l'arche de l'alliance sur lequel était versé le sang des sacrifices. Celui-ci ne représente pas la mort de la victime sacrificielle, mais la vie de l'offrant, remise entre les mains de Dieu. Le sacrifice n'est pas là pour apaiser le courroux d'un Dieu irascible. C'est le moyen offert - par la grâce de Dieu- au pécheur d'Israël pour s'approcher de Dieu : c'est « l'homme qui a besoin d'être délivré de son hostilité envers Dieu » (F.-J. Leehnhardt) et non l'inverse !

Par ailleurs, l' le lieu unique de la rencontre entre Dieu et le peuple, c'est ici la personne du Christ qui est présentée comme cet unique lieu de rencontre

Pour montrer ce qu'était la justice Dans tout ce passage, la justice est relative à Dieu, non à une sorte de principe abstrait d'équité. Est juste ce qui est conforme à la volonté bonne et gracieuse de Dieu qui veut conduire l'homme à lui. Cette justice là est méconnue et bafouée aussi bien par ceux qui font de la « loi de Dieu » un instrument de jugement, de rejet et d'exclusion comme de ceux qui vivent dans l'ignorance et le mépris de Dieu.

Commentaire

Le passage est très concentré et contient des termes peu en usage chez Paul qui cite peut-être ici une « confession de foi » plus ancienne sur laquelle il s'appuie. En tous cas nous avons une double évocation de l'acte de salut accompli par la Christ. Dans la première (versets 21-24) indique quelle conséquence le croyant peut tirer de l'œuvre de Christ : Justifié et libéré par la seule intervention du Christ, il vit désormais « en Christ » et cela a (ou : devrait avoir ?) des conséquences pratiques que l'apôtre expose dans la suite de l'épître. La seconde (25-26) indique quelle conséquence la fidélité du Christ a pour Dieu : il est révélé « juste et justifiant »

Pistes de prédication

- Amnistie générale ? En termes juridiques, c'est ainsi que se résume l'affirmation de la grâce de offerte à tous. Mais justement qui accepte l'idée d'une amnistie générale ? Pas ceux qui considèrent qu'ils n'ont jamais fait de mal à personne, qu'ils ont respecté les lois et les règles morales dans le moindre détail... Qui pensent ne pas avoir besoin du pardon et trouvent injuste qu'il soit accordé « aux autres ». D'ailleurs une amnistie – même partielle et limitée- apparaît toujours come un laisser-aller, une permissivité coupable qui ne fait qu'encourager les « fautifs »

Mais il ne s'agit pas ici des pratiques judiciaires humaines. Mais de la relation entre l'homme et le Dieu créateur. Ce Dieu créateur, bien des humains l'ignorent, le nient, ou l'admettent comme une théorie sans conséquence pour leur vie et leur mode de vie. D'autres veulent l'honorer, lui obéir, soumettre conjoints, enfants et la terre entières à des usages religieux qui entravent la liberté et la vie (et il n'y a pas que les islamistes fanatiques dans ce cas). Ceux là donnent au Dieu qu'ils prétendent servir le visage dur, cruel même d'un Dieu qui s'oppose au bonheur et aux joies des humains... Et bien sur, les second méprisent et jugent les premier, et réciproquement.

Le ministère terrestre et la mort sur la croix de Jésus révèlent que 1) les uns et les autres sont coupables – pécheurs- envers Dieu. 2) parce que, précisément Dieu veut faire grâce et rétablir entre lui et les hommes une relation vivante et confiante. 3) Et qu'il prend pour cela une initiative unique : Il déclare « juste » quiconque met sa foi en Christ, quel que soit son passé

- La foi en Christ : ce n'est pas une simple « déclaration », ni une « croyance ». Mettre sa foi en Christ, c'est lui remettre son existence tout entière. et par là-même 1) échapper à l'emprise idolâtre contemporain qui cherche la « réussite » de la vie » dans une quête de pouvoir, ou d'enrichissement matériel, oui dans la futilité des réussites sportives et le culte des « stars ». 2) Mais aussi être libéré de toute forme de « légalisme » qui ferme la porte à tous ceux qui ne sont pas conforme au modèle moral, liturgique, et ne soumet pas aux usages établis d'une famille, d'un groupe, d'une paroisse ou d'une église 3) C'est entrer dans la foi – fidélité du Christ envers Dieu qui modèle l'existence du croyant qui vit en communion avec le Christ
- Bien sur, cela, c'est la théorie – la théologie !- Chaque croyant lucide sait parfaitement que, au fil des jours, il n'est pas toujours ni complètement libéré de ses idoles ou (ni) de son légalisme. Que la traduction dans la vie contemporaine concrète d'une foi sincère en Christ n'est pas toujours d'une évidence absolue. (Paul, dans la suite de l'épître se donne bien du mal à poser des lignes de conduite concrètes pour le croyant de son temps !) Mais la confession même de l'inachèvement de notre libération ne doit jamais effacer ce fondement premier : Dieu a fait lui-même en Christ tout ce qui est nécessaire pour nous libérer. A nous de vivre en Christ, cette liberté.
- Le fondement de l'unité de l'Eglise : Historiquement, la Réformation est aussi une rupture dans l'Eglise, rupture qui sera suivie d'autres, et même d'un véritable émiettement qui traverse aussi chaque communauté paroissiale. Or le texte sur lequel Paul fonde la vie chrétienne fonde aussi l'unité de l'église : « Tous ont péché, sont privés de la gloire de Dieu, mais sont gratuitement justifiés par sa grâce, ... ». En suite de cela, nul croyant ne peut se permettre de juger la vie, la foi, la pratique religieuse d'un autre croyant. Il peut y avoir débat, discussion, réflexion, il ne saurait y avoir exclusion, rejet, condamnation. Il ne saurait y avoir prétention à la « pureté », à la « vérité » de la foi. Car quelle que soit les origines, les éducations, les cultures qui ont modelé les personnes et les groupes, « tous sont justifiés gratuitement par la grâce » en vertu de la croix du Christ. Tout le reste est secondaire et ne peut s'apprécier qu'à partir du salut offert en Christ.